

Pour aller plus loin

Un peu de théorie

- [Un historique du libre accès aux publications scientifiques et aux données](#) (des années 1990 à 2018) par le Comité pour la science ouverte
- Le [site Couperin de la science ouverte en France](#) : pour comprendre le libre accès aux publications et aux données de la recherche. Ce site renvoie également vers des liens utiles.
- Le [site du CNRS consacré à la science ouverte](#)

Concrètement, le cadre à connaître

- Pour en savoir plus sur [l'article 30](#) de la [loi pour une République numérique du 7 octobre 2016](#)
- Le [Plan national pour la science ouverte](#) en version française et en version anglaise annoncé par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation le 4 juillet 2018
- La [feuille de route du CNRS pour la science ouverte](#) en date du 18 novembre 2019

Dans la pratique

Les données de la recherche

- Le site de la [RDA Research Data Alliance](#) qui œuvre pour l'ouverture et la réutilisation des données
- [DoRANum](#) : Données de la recherche apprentissage numérique, « des ressources pour accompagner la communauté scientifique dans la gestion et le partage de leurs données ». Le site aborde les données par thématiques :
 - Enjeux et bénéfices
 - Aspects juridiques, éthiques, intégrité scientifique
 - Plan de gestion de données
 - Métadonnées
 - Identifiants pérennes
 - Dépôt et entrepôts
 - Stockage et archivage
 - Data papers et data journals
 - Accès et visualisation

Les aspects juridiques

- Un [guide d'analyse du cadre juridique en France sur l'ouverture des données](#) : guide datant de décembre 2017 élaboré par un groupe de travail inter-organismes animé par l'INRA
- L'École des Ponts Paris Tech sur son site, dans [l'Espace chercheur Ressources et services](#), offre une multitude d'informations relatives à la science ouverte qui peuvent vous être utiles, notamment dans la sous-rubrique « Infos & tutos », dont un [logigramme](#) élaboré par Frédérique Bordignon, Romain Boistel et Delphine Du Pasquier après consultation du cabinet d'avocats August-Debouzy